

chant par expérience les grandes difficultés et les ennuis inhérents à la réunion non seulement du comité des privilèges et élections mais de tous les comités parlementaires, sans compter que nous n'avons pas toujours de salles disponibles, j'ai cru bon de fixer à cette date du 8 mai la prochaine réunion du comité. J'ai jugé qu'il était préférable de réserver cette date sur-le-champ et j'ai prié le greffier de faire des arrangements en conséquence. Je ne savais pas alors que le seul fait de demander au greffier de réserver le 8 mai comportait l'inscription de cette date dans les Procès-Verbaux. Par malheur, voilà ce qui a été fait. Le lendemain le 4 mai, vu que je craignais que les documents attendus ne fussent pas arrivés à temps pour le 8 mai et que je ne voulais pas provoquer une réunion inutile du comité, je me rendis chez le greffier pour lui demander de fixer la date au 10 mai au lieu du 8. Je pourrais fournir d'autres explications touchant la nécessité des documents auxquels j'ai fait allusion, mais je ne crois pas qu'elles aient aucun rapport avec la question qu'a posée mon honorable ami. En ce qui regarde les ennuis que ce changement de date a causés à l'honorable chef de l'opposition, je lui en exprime tous mes regrets; c'est moi qui suis en faute et j'en suis fort peiné.

L'AFFAIRE McCONACHIE

M. F. P. QUINN (Halifax): Puis-je savoir du ministre de l'Immigration (M. Forke) si son attention a été appelée sur les dépêches concernant la famille McConachie qu'ont publiées les journaux? (*Rires.*) Qu'est-ce que les honorables membres ont à rire?

Un MEMBRE: Je n'ai pas ri.

M. QUINN: Pourquoi ces éclats de rire? Je pose une question au ministre. Son attention a-t-elle été appelée sur les dépêches concernant la famille McConachie que la presse a publiées? Ces dépêches affirment que Mme McConachie s'embarque pour le Canada laissant son enfant aux soins d'une tante. On annonce aussi que la santé de l'enfant s'est sensiblement améliorée et voilà qui confirme le diagnostic des médecins qui ont représenté au ministre qu'ils ne pouvaient se prononcer d'une manière définitive quant à l'état mental de l'enfant. En face de ces rapports, le ministre de l'Immigration tentera-t-il un effort maintenant afin de réhabiliter cette famille et de rendre à son foyer cette mère et son enfant?

L'hon. M. FORKE (ministre de l'Immigration): J'ai lu la dépêche dont parle mon ho-

norable ami. Je ne suis pas en mesure d'exposer pour l'instant l'attitude qu'adoptera le département.

M. ROSS (Kingston): Je poserai une autre question au ministre: En supposant la nouvelle exacte, le ministre serait-il disposé à accepter un cautionnement de certains citoyens honorables de l'Ecosse...

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

M. ROSS (Kingston): J'ai le droit de poser cette question. Je veux savoir si le ministre acceptera un cautionnement de façon que l'enfant puisse venir ici sans être à la charge de la population.

L'hon. M. FORKE: L'honorable député pose un cas hypothétique. Je ne suis pas en mesure de répondre au sujet de pareils cas.

LE NIVEAU DES EAUX DU LAC NIPISSING

L'hon. J. C. ELLIOTT (ministre des Travaux publics): En réponse à une question que posait hier l'honorable député de Parry-Sound (M. Arthurs) concernant le niveau des eaux du lac Nipissing, je dois dire que le ministère a reçu une communication à ce sujet, et d'après nos renseignements, l'état de choses actuel est entièrement attribuable à des causes d'ordre naturel, les barrages ayant été ouverts à leur pleine largeur depuis novembre dernier.

LE PROJET DE TRAITE CONTRE LE RECOURS A LA GUERRE

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Je désire demander au premier ministre si le Gouvernement se propose d'arrêter une décision ou de faire une déclaration au sujet des propositions de M. Kellogg relatives à la paix.

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Je serais peut-être en mesure de répondre aux questions spécifiques qu'il plairait à mon honorable ami de m'adresser lorsque l'affaire sera en délibération. A mon avis, le moment propice pour cette discussion serait lors de l'examen des crédits du département des Affaires extérieures. Je compte que ce sera sous peu.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

M. R. K. ANDERSON (Halton): J'aimerais à demander au ministre de la Défense nationale quand je puis compter sur une réponse à un ordre de la Chambre, adopté le 11 avril, concernant le dépôt de documents relatifs aux carabiniers Halton.